



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5010100

N/REF : 14/01/2025 10H33 C:000613 I:00331

V/Email reçu le Mardi 14/01/2025 a 10H33

V/REF.IMM. 253

IMMEUBLE : PALAIS MARIE

21 RUE DE CHATEAUNEUF

06000 NICE

SDC 'Palais Marie'

C/O CABINET GLS Syndic

2 RUE VALPERGA

06000 NICE

Saint-Jeannet, le 17 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : M. TOJO SEBASTIEN TEL : 06.03.11.29.90

MOTIF : REFOULEMENT EU SUR SA TERRASSE (ENTRETIEN SIPHON ANNUEL FAIT EN JUIN 2024)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

LE 14/01/2025 A 11H15

DEGORGEMENT HYDRODYNAMIQUE DU SIPHON DISCONNECTEUR A PARTIR DU REGARD QUI SE SITUE DANS LE JARDIN DE M.TOJO.

PRESENCE IMPORTANTE DE LINGETTES.

CURAGE DU COLLECTEUR GENERALE.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DES ZONES TRAITEES.

REPLI DE CHANTIER.

PREVOIR DE FAIRE UN AFFICHAGE AVEC LES REGLES DE BONNES UTILISATIONS DES CANALISATIONS.

OBSERVATIONS : INTERVENTION HORS CONTRAT : MAUVAIS USAGE DES CANALISATIONS (LINGETTES)

LG LCOMPTER Email envoyé le 15/01/25 a 07H33 Mme M. PAUMELLE

=====				
Quantité	Heures - Suppléments	- Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	H.Véhi.HP/Minicureur		1	127,52
				255,04
		TOTAL H.T.		255,04
		T.V.A. a 10,00%		25,50
		TOTAL T.T.C.En EURO		280,54

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5010100

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN